

JOURNAL DE LYON ET DU MIDI.

Cette Feuille devance d'un Jour à Lyon et dans le midi, les Journaux de Paris, pour les nouvelles de Paris et du Nord; et de plusieurs jours pour les nouvelles du midi de l'Europe.

On s'abonne à Lyon, au bureau du Journal, place St-Jean, N.º 3; chez Manel, libraire, place Louis-le-Grand, N.º 20; et chez Chambet, libraire, rue Lafont; dans les départemens, chez tous les Libraires et les Directeurs de postes. Prix: pour 3 mois, 15 francs; pour 6 mois, 30 francs, et 60 francs pour l'année, franc de port pour la France; les abonnemens à l'étranger doivent 2 francs de plus par trimestre. On ne recevra que les envois francs de port. S'adresser pour ce qui concerne la rédaction, au Directeur du Journal de Lyon, place Louis-le-Grand, N.º 1, à Lyon.

LYON, 28 août.

MM. les Souscripteurs, dont l'abonnement expire le 31 courant, sont priés de vouloir bien renouveler, pour éviter les interruptions.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE.

Le préfet du département du Rhône prévient MM. les aspirans aux titres d'officiers de santé, pharmaciens, herniaires, dentistes, oculistes, que le jury médical, présidé par M. Flammant, professeur de la faculté de médecine de Strasbourg, ouvrira sa session pour les examens, le 17 septembre prochain, dans une des salles de l'hôtel de préfecture.

— MM. les officiers du 53.^{me} régiment d'infanterie de ligne se sont réunis hier à l'hôtel des Princes, pour célébrer, dans un banquet, la fête de notre bien-aimé souverain: la plus grande gaieté y a régné; plusieurs couplets analogues à la fête y ont été chantés.

M. le baron Madier, colonel de ce régiment, n'avait pu assister au commencement du banquet, ayant été invité chez M. le maréchal-de-camp, baron d'Ordonneau, commandant la 10.^{me} division militaire, mais son régiment lui avait réservé la place de président. Ce brave colonel avait promis à son corps d'officiers d'être rendu à la fête à l'instant où l'on servirait le dessert; fidèle à sa parole, il s'y est rendu. Rien ne peut peindre la joie et la manière dont a été reçu ce vieux guerrier.

— Le 25 de ce mois, à huit heures du matin, un homme qui était venu se laver les pieds dans la Saône, près du pont Volant, ayant voulu faire quelques pas en avant, tomba dans un trou assez profond, d'où il fut aussitôt entraîné sous un bateau à laver. Le sieur Philibert Dupin, crocheteur du port de Roanne, l'ayant aperçu, se précipita tout habillé à son secours, et parvint, aidé du sieur Martinet, ouvrier affineur, à le retirer vivant.

— Le même jour, dans l'après-midi, le sieur Grandjean, soldat au 52.^e régiment de ligne, vit, de la caserne de la nouvelle Douane où il était de service, un jeune homme que le courant du Rhône entraînait: quitter sa giberne, son habit, et se jeter dans le fleuve, fut pour ce brave militaire, l'affaire d'un moment: il a eu le bonheur de saisir le jeune homme et de le ramener à bord sain et sauf.

— Le 26, un enfant de treize ans, qui avait essayé de traverser le Rhône vis-à-vis du banc de graviers de St-Clair, et que ses forces ont abandonné au milieu du trajet, a été secouru et ramené à bord par les sieurs Peillod et Christophe, employés à l'administration de la Loterie.

— Dans la matinée du même jour, un jeune homme de quinze ans s'est noyé en se baignant dans la Saône, du côté de Perrache.

— Parmi les illuminations de la fête de St-Louis, on a distingué celle de la caserne du régiment suisse de Freuller, à Serin, qui était disposée avec beaucoup de goût et d'éclat. Dans le nombre des transparens allégoriques qui décoraient la façade de cette caserne, on en a remarqué un qui portait cette inscription:

Pour chérir les Bourbons et défendre leurs jours,
Les Suisses aux Français sont unis pour toujours.

— On vient de mettre en vente chez les principaux libraires de cette ville, une brochure de 48 pages in-12, qui a pour titre: *Tableaux prophétiques prédisant la ruine de la monarchie turque, et le rétablissement de l'empire grec*, extrait littéralement de l'histoire de Chalcondile, Athénien; par Artus Thomas d'Emery, parisien. Ouvrage imprimé pour la première fois en 1620, et réimprimé à Lyon, le 27 août 1821, et orné de 18 figures lithographiées. Nous rendrons compte, dans un de nos prochains numéros, de cet ouvrage bizarre, bien digne, sous plus d'un rapport, d'exciter la curiosité du public.

— M. Grogner, professeur à l'école vétérinaire de Lyon, vient de publier le compte rendu des travaux de la société royale d'agriculture de Lyon depuis le 1.^{er} mars 1820 jusqu'au 1.^{er} mars 1821; Lyon, Barret, in-8.º de 271 pages, orné de plusieurs planches lithographiées. Nous nous proposons de consacrer une colonne de notre journal à l'examen de ce compte rendu qui sera lu avec un vif intérêt par les agronomes de tous les pays.

— Voulez-vous savoir les ornemens que doit étaler votre chambre, quelle forme doivent avoir les rideaux de votre appartement, la couleur nécessaire à vos tapis de pieds? Voulez-vous que le parisien en entrant chez vous, devine que vous avez visité la

capitale, achetez le *Manuel de la Maîtresse de maison*, par M. Pariset (1) son prix est de 2 fr. Pour cette légère somme vous passerez pour avoir long-tems vécu dans la capitale du goût.

— M. Audin, l'auteur du *Régicide*, production romantique qui obtint l'année passée un succès si brillant, va dit-on, publier bientôt un roman intitulé: *Florence ou la Religieuse*. L'ouvrage sera précédé d'un essai sur le romantique, depuis Homère jusqu'à nos jours. Cet essai, plein de la plus haute érudition, où le romantique Allemand, Anglais, Italien, est tour-à-tour examiné et jugé, ne peut manquer d'être accueilli avec un vif empressement. Le nom de l'auteur en est un garant.

— Les amateurs d'entomologie nous sauront gré d'annoncer un ouvrage qui se recommande sous le double titre de la science et de l'imagination. C'est l'histoire des *Papillons de France*, publiée par souscription (2).

Nous reviendrons sur cet ouvrage et nous rendrons un tribut mérité d'éloges à l'entomologiste savant qui y donne des soins, M. Godard, et aux artistes qui y consacrent leurs bûins.

— L'histoire du 18 fructidor, par M. de la Rue, se fait lire avec intérêt. L'auteur, témoin et acteur de cette grande époque, raconte des évènements qu'il a vus et auxquels il a pris part. Sa narration révèle beaucoup de choses inconnues ou oubliées. Nous rendrons compte de cette histoire (3).

— Depuis long-tems nos lecteurs se plaignaient de ne pas être au courant des nouveautés littéraires que Paris voit naître chaque jour: la politique a tout envahi; la littérature n'est plus qu'un amusement; mais que de gens veulent être amusés! Un littérateur distingué de la capitale s'est chargé de combler ce vuide qu'on remarquait dans notre feuille. Chaque semaine ou tous les quinze jours au moins, nous donnerons sous le titre de *Bulletin parisien* le budget de notre littérature: beaux arts, sciences physiques et morales, poésie, ouvrages dramatiques, nous parlerons de tout. Libres, à l'abri de toute influence, nous dirons la vérité, avec cette franchise qu'un grand capitaine, Jules-César, regardait comme l'apanage des Lyonnais.

BULLETIN PARISIEN. (N.º 1.)

Les mémoires de l'abbé Morellet (4), si impatiemment attendus, viennent enfin de paraître. On sait que l'auteur dans les plus longs jours qui puissent être donnés à l'homme de lettres, vécu dans l'intimité de tout ce que le 18.^{me} siècle offre de personnages célèbres, Voltaire, Rousseau, Diderot, d'Alembert, Helvétius, Buffon, mesdames Geoffrin, Suard, Graffigny, du Châtelet, Lespinasse. L'abbé Morellet nous reporte à ces tems de calme où l'apparition d'un poème faisait autant de bruit qu'aujourd'hui un amendement ministériel; où l'on se pressait aux portes d'un théâtre le jour d'une représentation nouvelle, comme on se presse à la porte de la chambre des députés le jour d'une solennelle discussion; où quelques notes de musique agitaient les esprits comme aujourd'hui les victoires ou les désastres d'Ypsilanti: tems heureux où l'on parlait encore d'un livre le lendemain de son apparition! où l'on montrait avec orgueil les blessures qu'on avait reçues à la dixième représentation d'une tragédie; où les femmes ne parlaient jamais de budget, où l'on ne savait pas

(1) Chez Audot, rue des Mathurins.

(2) Paris chez Crevots, rue de l'école de médecine. Par livraison.

(3) Paris. Chez Demouville, rue Christine. 2 vol. in-8.º

(4) A Paris, chez Ladvocat, au Palais-Royal, 2 v. in-8; et à Lyon, chez Manel.

SPECTACLES du 28 août.

GRAND-THEATRE. — On commencera à six heures. — L'OPERA COMIQUE, opéra en un acte et en prose, de MM. Ségur et Dupaty. — Mlle Folleville.

La première représentation du FAUX BONHOMME, comédie en cinq actes et en vers; de M. Alexandre Daval. — M. Valmore; Mlle Fleury Chaprou.

L'AMOUR ET LA FOLIE, ballet-pantomime en un acte, de M. Blacha père — Mesd. Constant, Célius.

THEATRE DES CELESTINS. — On commencera à six heures. — LE MARI EN BONNES FORTUNES, vaudeville en un acte, de M. Henri Simon. — M. Adam; Mad. Dorsonville.

LES ARRETS FORCÉS, ou LES TROIS DRAGONS, vaudeville nouveau en un acte, de M. Amédée-Adam. — MM. Hyppolite, Prudent, Adam; Mad. Adam.

M. BLAISE, ou Les Deux Châteaux, vaudeville en deux actes, de MM. Scwrin et Ourry. MM. Prudent, Hyppolite, Mesd. Edouard, Adam.

LA VISITE A BEDLAM, vaudeville en un acte, de M. Poirson. MM. Prudent, St-Albin.

même le nom du ministre en place, où les hommes de lettres s'occupaient de la gloire, où le fauteuil académique était disputé comme on dispute de nos jours le titre de député. On pense combien la lecture de ces mémoires doit être attachante. L'auteur les a semés d'anecdotes, d'historiettes qu'il raconte avec un ton plein de bonhomie. On ne cherchera pas dans cet ouvrage ces hautes pensées, ces aperçus lumineux qu'on trouve dans l'ouvrage de Garat : ici c'est un conteur aimable qui nous rappelle des vies passées, qui nous introduit chez les hommes de lettres dont nous connaissons par cœur les ouvrages; nous les montre à table, au foyer de la comédie, à l'académie; c'est le Suétone des grands hommes du dernier siècle. Il les a peints en déshabillé.

Un des poètes les plus distingués de notre époque, l'auteur de l'Orléanide, M. Lebrun de Charmettes, va publier bientôt un ouvrage qui ne peut manquer de faire la plus vive sensation. C'est un recueil des morceaux les plus saillants en prose et en vers de notre littérature, accompagné de notes grammaticales et critiques. L'ouvrage formera deux gros volumes in-8. (1).

Nous en rendrons compte aussitôt qu'il paraîtra.

Histoire comparée des systèmes de Philosophie; par M. le baron de Gerando, de l'institut royal de France, conseiller-d'état, etc. deuxième édition, revue, corrigée et augmentée. — 4 vol. in-8. Prix : 28 francs.

Cet ouvrage, publié pour la première fois en 1804, fut épuisé en peu de tems, et presque aussitôt traduit en plusieurs langues. Depuis nombre d'années on pressait l'auteur d'en donner une seconde édition. Jusqu'à ce jour il s'y était refusé, dans le désir de rendre aussi parfait que possible son ouvrage.

Cependant on reconnaissait généralement en France le besoin qu'éprouvent les nombreux élèves des facultés de philosophie, de pouvoir se guider dans leurs études par la méditation d'un tableau qui seul jusqu'à ce moment leur offrit un parallèle raisonné des diverses doctrines philosophiques.

M. de Gerando s'est rendu à ces observations et à nos instances; il a consenti à donner une seconde édition de l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie*, en se bornant aux corrections et augmentations essentielles.

Des omissions ont été réparées, des articles rectifiés; les fautes typographiques ont disparu; les renvois, les citations, les notes, tout a été revu et corrigé avec soin; enfin le plan de la première partie a reçu des améliorations sensibles.

Un rapport historique sur l'état des connaissances humaines fut présenté en 1808 au gouvernement de l'Institut de France; l'édition que nous annonçons sera encore augmentée de la partie de ce rapport qui renferme le résumé des travaux en philosophie depuis 1789, et que M. de Gerando avait été chargé de rédiger au nom de la troisième classe de l'Institut. Ce compte rendu termine et complète l'*Histoire de la Philosophie* jusqu'à la fin du siècle dernier.

Le commencement du dix-neuvième siècle a ouvert une nouvelle période dans la marche de la philosophie, particulièrement en France. Cette révélation avait été annoncée par l'auteur, et il y a essentiellement contribué, soit par l'ouvrage que nous publions, soit par son *Traité des Signes et de l'Art de Penser*, qui l'a précédé.

En lisant les programmes des cours ouverts depuis quelques années à la faculté des Lettres de l'académie de Paris, on se convaincra que les professeurs ont généralement adopté pour base de leur enseignement précisément l'idée sur laquelle repose l'ouvrage de M. de Gerando.

L'*Histoire comparée des systèmes de philosophie* a donc reçu une sanction pour ainsi dire nationale. Les savans étrangers se sont tous accordés pour en faire le plus grand éloge. Le professeur Termemann, auteur lui-même de la meilleure Histoire de la Philosophie, publiée jusqu'à ce jour, en Allemagne, s'est empressé de donner à sa patrie une traduction de l'ouvrage de M. de Gerando; et le célèbre Guald-Steward, le premier des philosophes vivans de l'Angleterre, ne craint pas de le placer au premier rang des philosophes français, à cause de la rare alliance du savoir, de la générosité des sentimens et de la profondeur philosophique que nous offrent ses écrits.

A Paris, chez A. FUMERY, libraire, rue Mazarine, n° 30.

Et A Lyon, chez MANEL, libraire, place Bellecour, n° 20.

LA LOTTERIE DÉVOILÉE ou méthode nouvelle, sûre et facile, pour apprendre à étudier ce jeu dans ses lois, ses règles, sa marche, ses combinaisons ignorées jusqu'à ce jour, et dont la connaissance est absolument nécessaire aux personnes qui voudront à l'avenir jouer ce jeu par principes et avec succès. (2)

MM. Delessert, de Castelbajac, et autres membres de la chambre des députés ont vainement demandé la suppression de la loterie; à leurs discours forts de logique et d'éloquence, on a opposé les besoins du trésor, la raison d'état; et l'impôt le plus onéreux, celui qui pèse plus particulièrement sur la classe indigente, n'est point encore aboli.

Le ministère, après avoir triomphé dans sa lutte, pouvait-il s'attendre à rencontrer un nouvel adversaire cent fois plus redoutable que les premiers? Pouvait-il prévoir une brochure hérissée de chiffres qui va produire ce que de beaux discours n'avaient pu faire?

L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons a fait deux grandes découvertes; la première : c'est que le vaisseau de la loterie voguait sur une mer hérissée de payans, ce que nous comprenons fort bien; la seconde que le jeu dont il s'agit n'est pas un jeu de hasard, ce que nous n'entendons pas du tout.

Ensuite de ces importantes découvertes M... a calculé, supputé et enfin trouvé le moyen de gagner à la loterie; nous ne savons pas précisément s'il en fait usage pour lui-même. Voici toutefois en quels termes l'auteur de la loterie dévoilée offre son livre au public.

« Cet ouvrage, est divisé en sept chapitres. Le premier renferme les lois et les règles de la loterie, inconnues jusqu'à ce moment.

Le second présente le tableau de la loterie.

Le troisième contient les payans divisés en cinq classes, savoir 1.0 en payans d'ordre; 2.0 en payans d'addition; 3.0 en payans de figures; 4.0 en payans sympathiques; 5.0 en payans complémentaires. La marche, les combinaisons, le mode de solidarité de chaque classe de payans sont présentés d'une manière curieuse. L'auteur prouve que les payans sont la clef de la loterie, et que d'eux émanent tous les calculs qu'on peut faire à ce jeu.

Le quatrième a pour objet les revenans; le cinquième, les jeux en retard; le sixième traite des diverses manières de jouer à la loterie; le septième est consacré aux Martingales.

K.

NOUVELLES DIVERSES.

(Correspondance privée.)

Paris, 13 août.

Les nouvelles sont en ce moment très-rares ici : beaucoup de conjectures, mais aucun fait.

On assure que M. de Richelieu regrette beaucoup M. de Villele, et que si cela dépendait de lui, il le rappellerait au ministère. Mais on croit qu'il serait très-difficile à M. de Villele de se maintenir en bonne intelligence.

Les élections prochaines sont toujours le sujet des conversations. Chaque parti craint qu'elles ne lui soient pas favorables.

Les affaires de la Grèce excitent beaucoup l'attention : en général il n'y a qu'une voix pour l'indépendance de ce malheureux pays. On est très-curieux de savoir quel rôle l'Angleterre jouera dans les affaires de la Turquie, qu'on regarde comme distinctes de celles de la Grèce. On croit généralement à la guerre.

— Les ennemis du commerce des esclaves prétendent que si M. Portal n'a point présenté, à la dernière session, un projet de loi pour une répression plus effective de cet infâme trafic, à la suite en est à M. Corbières et à M. Villele; et il y a vraiment quelque apparence que ce sont eux qui s'y sont opposés.

— M. Fiévée est attendu à Paris. On dit qu'il se propose de publier l'histoire de la dernière session, et que M. de Villele ne sera pas épargné dans cet ouvrage, dirigé, assure-t-on, principalement contre lui. Il faut espérer que M. de Châteaubriand, qui prépare aussi une brochure, traite M. de Villele avec plus de respect.

— Les journaux de la Belgique annoncent qu'il circule à Liège des pièces de 20 fr. d'argent doré, à l'effigie de Louis XVIII; elle ne sont reconnaissables qu'au poids, qui est d'environ un ducat et quelques grains.

— Le fameux professeur allemand Gœrres est, dans ce moment, à Araw, en Suisse, où il continue de s'occuper du nouvel ouvrage politique qu'il prépare, et qui aura pour titre : *L'Europe et la Révolution*.

— On lit dans la *Gazette des Landes*, qu'un habitant de ce département, désirant contribuer par le superflu de sa fortune aux progrès des sciences et des découvertes utiles, dans ce siècle des lumières, se propose de décerner un prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de cinq francs, au savant qui donnera la solution du problème suivant :

« Construire un carré et ses deux diagonales d'un seul trait, et sans passer deux fois sur la même ligne. »

Les lettres devront être adressées au bureau de ce journal, à Mont-de-Marsan.

— Les Anglais qui habitent Dijon, en assez grand nombre, ont tous pris le deuil pour la reine Caroline.

— Des lettres de Smyrne du 19 juillet annoncent que la tranquillité y est rétablie et que les massacres ont cessé; mais à tout moment on craint de les voir recommencer, et il ne faut que la nouvelle du moindre avantage remporté sur la flotte turque qui croise dans le passage de Scio, pour que le sang coule encore; la peste aussi dangereuse au moins que les Turcs, semble s'être réunie à eux pour accabler les Grecs; elle fait d'affreux ravages dans leur quartier. Nous avons vu ici, il y a quelques jours, qu'un bâtiment arrivé à Trieste avait rencontré les deux escadres grecques, l'une près d'Ipsara, et l'autre près de Zéa; toutes deux étaient à la poursuite de la flotte turque; et des lettres d'Odessa du 27, annoncent qu'un bâtiment, arrivé de Constantinople, disait qu'il avait reçu dans cette capitale la nouvelle de la perte entière de la flotte turque qui, après un combat opiniâtre a été totalement dispersée et coulée à fond. Sur cet avis la populace a de nouveau commis des massacres parmi les Francs, mais les européens ont été respectés.

(1) Paris, chez Ponthieu, au Palais-Royal.

(2) Prix : 5 fr. A Lyon, chez M. Manel, libraire, place Bellecour n° 20.

Les Grecs établis dans notre ville disent que le combat a eu lieu, que les Turcs n'ont pas été totalement battus, et qu'ils n'ont perdu que quatre vaisseaux, mais que leurs compatriotes continuent d'être maîtres dans la Morée et dans l'Archipel.

Voici la traduction du *Firman* du Grand-Seigneur, publié à Constantinople et dans d'autres villes principales de la Turquie d'Europe. Nos lecteurs apprécieront sans doute les indications que cette pièce peut donner sur le véritable état des affaires à Constantinople, et dans les provinces de l'empire, quand ils se rappelleront qu'il ne fut jamais l'habitude du gouvernement Ottoman de convenir franchement des faits qui peuvent lui être préjudiciables, et que le lendemain du jour où des horreurs sans exemple furent commises sur des centaines de jeunes filles grecques, le reis-effendi soutint effrontément dans une note diplomatique qui a été rendue publique, qu'aucune punition arbitraire n'avait été infligée aux Grecs, et qu'ils n'étaient en butte à aucune persécution.

« Par suite de la sédition des Rajas, on avait trouvé nécessaire de mettre en arrestation et de punir ceux d'entr'eux qu'on pouvait convaincre de complicité. Dans cette circonstance, tout le peuple islamite prit les armes, et se mit vis-à-vis les Grecs, dans la position d'une armée campée en face de l'ennemi.

« Cependant le soin que tout gouvernement doit à ses sujets, prescrit de protéger les Rajas paisibles et honnêtes, à quelque classe qu'ils appartiennent; et comme la haute Porte est en paix avec toutes les puissances de l'Europe, il est de droit qu'elle assure protection et sécurité aux sujets et marchands de ces puissances, ainsi qu'aux personnes attachées aux ambassades; et comme l'arrestation et le châtimement des Rajas, qui publiquement, d'une manière directe ou indirecte, ont pris part à la sédition, appartiennent exclusivement à la sublime Porte, sa Hautesse a fait connaître sa volonté absolue de prescrire qu'aucun particulier se hasarde, sous quelque prétexte que ce soit, de molester les Rajas innocents, et qu'on prenne les mesures les plus efficaces, pour procurer aux voyageurs, marchands et sujets des puissances amies, la paix et la sûreté dont autrefois ils avaient à se réjouir.

« Dans ces vues, il a été commandé derechef à tous les officiers de police, et aux employés chargés du maintien de l'ordre, de ne pas perdre un instant de vue, les principes ci-dessus énoncés, de veiller soigneusement à ce qu'aucun individu des basses classes ne se permette une action qui pourrait troubler la paix si chère aux habitants de cette capitale, et qu'on évite surtout de tirer sans nécessité des coups de fusil ou de pistolet, où d'exciter du bruit et du désordre de toute autre manière.

PARIS, 25 août.

S. M. a entendu la messe à la chapelle du château.

LL. AA. RR., les princes, MADAME, et Madame la duchesse de Berry, y ont assisté.

Un grand nombre de dignitaires et de personnes de la plus haute distinction occupaient les traverses et les galeries de la chapelle.

Après la messe, il y a eu grande réception.

Demain, les détails de la fête et les autres nouvelles du jour, qui nous parviennent trop tard, pour être insérées dans la feuille d'aujourd'hui.

— Après l'arrivée de M. le duc de Wellington, S. G. a reçu la visite de M. le duc de Richelieu et de M. le baron Pasquier, ministre des affaires étrangères.

— Hier, la cour royale, en audience ordinaire, a reçu le serment de plusieurs avocats, nommés avocats ou substitués du procureur du Roi près des tribunaux de première instance de départemens.

La même cour a fait transcrire sur ses registres des lettres du Roi portant grâce pleine et entière, ou réductions et commutations de peine en faveur de vingt-cinq condamnés.

— Le même jour, le tribunal correctionnel s'est déclaré incompetent dans l'affaire de quatorze gardes nationaux, condamnés par jugemens rendus par des conseils de discipline, et dont ils avaient interjeté appel, et a condamné les appelans aux frais.

— M. le marquis de Semonville, grand référendaire de la chambre des pairs, est en ce moment à Balaruc, pour y prendre les eaux.

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE. Suite de LONDRES, 21 août — Nous avons reçus hier de l'île de St-Thomas des nouvelles très favorables pour la cause de l'indépendance de l'Amérique méridionale. Le schooner *le Falmouth*, arrivé à St-Thomas le 14 juillet, y a apporté la nouvelle d'une bataille générale qui a eu lieu le 24 juin près de Valencia, entre les patriotes et les royalistes, et dans laquelle les derniers ont été défaites. En ce qui concerne les provinces de Venezuela et de la nouvelle Grenade, cette bataille peut être considérée comme décisive pour les indépendans, attendu que les deux partis concentraient depuis long-temps leurs forces pour en venir à un engagement du résultat duquel on sentait bien que dépendait le succès de la cause de l'Espagne.

(The Times.)

S. M. n'a point voulu se faire accompagner en Irlande d'une escorte militaire; ce qui est une marque très-flatteuse de confiance pour le peuple, et une désapprobation tacite de l'opinion de ceux qui ont prétendu que l'épée est le seul moyen de s'assurer de sa fidélité et de son obéissance. Le Roi, en cette occasion, paraît avoir vu l'Irlande de ses propres yeux; mais nous craignons qu'il ne voie

l'Angleterre qu'avec le secours des facultés visuelles, lésées et affaiblies de ses ministres. Nous nous réjouissons de voir placer dans les Irlandais une confiance sage et généreuse, mais nous avons à regretter de n'en avoir pas nous-mêmes obtenu une pareille.

L'Irlande, si long-temps signalée, avec tant d'opprobre, comme un pays de crime et de rébellion, et dont l'état de trouble, où l'on alléguait qu'elle se trouvait, a si long-temps servi de prétexte pour maintenir des forces militaires extraordinaires et exagérées d'une manière onéreuse, reçoit son souverain sans qu'il soit accompagné de gardes, et exprimant, comme s'il était un simple particulier, une confiance sans bornes dans la loyauté et l'attachement de son peuple. Nous n'avons pas besoin de remarquer à quel point cette confiance est bien fondée.

(The Morning Chronicle.)

PORTUGAL.

LISBONNE le 8 août. — (Correspondance particulière.) Nous venons de recevoir par plusieurs navires, des nouvelles du Brésil d'autant plus affligeantes, que nous nous bercions dans le doux espoir de ne pas voir cet immense territoire prêt à se détacher de la mère patrie. Le 5 juin, le prince royal fut forcé par une junte provisoire, composée de cinq membres, nommés directement par le peuple, de prêter serment aux bases de la nouvelle constitution et de rester consigné dans son palais avec une garde d'honneur; plusieurs personnes de marque furent arrêtées comme prévenues d'avoir voulu opérer une contre-révolution et rétablir les choses sur l'ancien pied; le comte d'Arcos fut jeté à bord d'un navire pour être transporté ici, où il est attendu d'un moment à l'autre.

Une coïncidence fâcheuse avec l'arrivée de ces nouvelles voulut qu'hier toutes les troupes cantonnées dans cette capitale, se trouvassent réunies sous les armes pour passer la revue de S. M.; de là, mille conjectures et mille bruits divers; tout le monde était dans l'anxiété, le général Sepulveda commandait les troupes; le Roi ne passa point la revue comme on l'avait annoncé, il ne sortit pas de son palais, il vit défiler du haut du balcon les régimens qui firent avec leurs fusils une triple salve accompagnées des cris de vive le Roi constitutionnel! mais le peuple ne se contenta pas; il aurait désiré que S. M. eût passé cette revue de la manière dont on l'avait annoncé; on s'en prit à la garde du palais qui fut outragée et insultée. Le comte de Sampaio, brave et loyal chevalier, n'hésita pas dans ces circonstances qui allaient devenir critiques pour ne pas dire sanglantes, de se mettre en avant, il harangua la multitude, annonça des choses rassurantes, et tout le monde rentra dans l'ordre après que le Roi eût paru une seconde fois au balcon, le chapeau à la main, saluant gracieusement son peuple.

Les Cortès qui s'occupaient de la chose la plus essentielle, celle de mettre une fin à la réduction de notre acte constitutionnel, viennent tout-à-coup et comme pour se distraire, de se jeter dans des discussions d'un intérêt moins que secondaire; il a été question de diviser le ministère de l'intérieur en trois branches différentes. L'île de Saint-Michel étant grevée de dettes énormes, on a fait la motion d'y envoyer des commissaires pour les liquider, et que l'on admettrait en paiement de cette liquidation les produits du sol de cette île. Les autres motions qui furent faites ne méritent pas de vous être rapportées; cependant je finirai en vous disant qu'un membre proposa l'abolition des courses de taureaux; cette discussion fut aussi animée que s'il eût été question de nos plus chers intérêts. Un orateur ayant prouvé qu'il n'y avait pas plus de mal à mettre à mort un taureau lancé dans l'arène que de tuer un lièvre ou un cerf à la chasse, la motion fut rejetée à une majorité de 43 voix.

ESPAGNE.

CADIX, le 10 août 1821. — (Extrait d'une lettre de commerce.)

Nous avons reçu hier par la Goëlette Espagnole la gracieuse des nouvelles de la Havane, en date du 2 juillet; on venait d'y embarquer 500 hommes de troupes pour envoyer à la Vera Cruz.

Le commerce de Cadix doit s'assembler demain à l'effet de prendre en considération les secours que réclame l'état actuel de la Vera Cruz; le gouvernement vient d'envoyer tous les documens qui peuvent nous être nécessaires pour nous éclairer sur la véritable situation de ces contrées.

Valence, le 11 août. — Notre chef politique vient de faire publier que le roi, satisfait de la conduite du nommé Navarro, cavalier de la garde urbaine de Novelda, qui tua de sa main le fameux Maranna, second de la bande de Jaime, lui a accordé une gratification de 10,000 réaux. Il ajoute que S. M. voulant par tous les moyens possibles que cette exécrable quadrille soit anéantie, a ordonné qu'une prime de 30,000 réaux serait payée à celui qui livrerait Jaime; une de 10,000 réaux pour la prise de chacun des hommes qui sont avec lui depuis plus de quatre ans, et 6,000 réaux pour les autres.

— Un orage épouvantable qui a éclaté sur la petite ville industrielle d'Alcoy, a totalement détruit les récoltes, les bâtimens et usines servant aux fabriques de papier.

NOVELDA le 10 août. Alphonso Jaime la terreur de ces contrées, a surpris un de ces jours le fils du nommé Navarro qui tua dernièrement son compagnon de brigandage Maranna; il a fait dé-

mander pour la rançon de ce jeune homme 2,000 piastres, qui doivent lui être comptées dans six jours, sans quoi il sera égorgé de suite. On trouverait peut-être cette somme auprès de personnes charitables si Jaime n'exigeait une autre condition bien plus terrible, qu'elle lui soit apportée par le père Navarro lui-même, seul et sans escorte, dans un lieu indiqué; mais comment hasarder d'un coup cette somme et la vie de ces deux personnes?

N'est-ce pas une honte pour tous les Espagnols qu'au centre même de la Péninsule, un sujet semblable y commande et y ordonne aussi arbitrairement que le Sultan à Constantinople!

Saint-Ander, le 13 août. — La frégate l'*Atalante*, venant de la Havane, rapporte que le 1^{er} juillet il était entré dans ce port un navire de la Vera-Cruz, avec la nouvelle fâcheuse que le fort de Perote avait été pris par les insurgés; qu'en conséquence les négociants de la Vera-Cruz avaient commencé à transporter leur avoir dans la forteresse de San-Juan-de-Ulfoa; on avait frété à la hâte quelques bâtimens marchands pour porter des troupes à la Vera-Cruz; plusieurs familles de la côte ferme se réfugiaient à la Havane.

DES BORDS DE L'EBRE, le 20 août. Deux employés supérieurs des douanes d'Elissondo ont arrêté et fait conduire à Burgos le ci-devant bénédictin Don-Mauro-Iglesia, l'un des officiers de Mérida; il était déguisé en berger de troupeaux et se dirigeait vers la France; on regarde cette capture comme très-importante.

Le comte de Torre Muguz, arrêté à Victoria muni d'un passe-port sous le faux nom d'Aldunat, a été réclamé par les tribunaux de Vigo, saisis de l'instruction de l'affaire concernant la Junta apostolique de Galice. Un des chefs de l'insurrection de Salvatierra, Ruiz de Ocenda, curé de Pipaon, a été condamné le 13 de ce mois à 10 ans de galères.

MADRID, le 16 août 1821. (correspondance particulière) La convocation des Cortès extraordinaires pour le 24 du mois prochain est officiellement annoncée par le ministre Felin.

La nouvelle que la fièvre jaune faisait des ravages à Barcelonne a fait quelques sensations dans cette capitale; un courrier extraordinaire expédié par le chef politique a apporté des nouvelles rassurantes; il était mort huit personnes, et le Lazareth renfermait les germes de la contagion.

On mande de Burgos qu'on a de bonnes raisons pour croire que Mérida se trouve encore sur les rives du Duero, mais sans moyens de troubler la tranquillité.

On a jugé à Cordoue les domestiques des officiers de carabiniers qui avaient tenté de voler les chevaux et les armes de leurs maîtres pour se joindre aux factieux; deux ont été condamnés à huit ans de galères, un à six ans, et le quatrième a été acquitté.

Le juge de première instance de la ville de Celanoba en Galice a condamné à la peine de mort le nommé Manuel de Castro, baron de Santi-Joani, membre de la junta dite apostolique.

Il existe dans les environs de St-Jaques en Galice une bande de voleurs qui enlèvent de préférence toutes sortes d'armes; un détachement de troupes de ligne et une compagnie de milices nationales se sont mis à leurs poursuites.

Un bataillon du 1^{er} régiment d'infanterie légère a débarqué à Alicante, venant de l'île de Majorque, on le dit destiné à détruire la bande de Jaime.

Un de nos journaux annonce l'arrivée à Madrid d'un courrier extraordinaire, porteur d'une convention conclue entre l'Autriche et le roi de Sardaigne, par laquelle ce souverain s'engage à payer à cette puissance 10 millions de francs annuellement et pour un terme indéfini, en outre de pourvoir à l'entretien de 10,000 Autrichiens, spécialement chargés de rendre les Piémontais heureux.

ANNONCES.

Un homme d'un âge mur, marié et honorablement connu, a l'honneur de proposer aux pères et mères de donner chez eux à leurs enfans, des leçons de Grammaire générale et d'Histoire ancienne et moderne. Il offre de donner aussi des leçons de latin de quelque classe que soient les élèves. On est prié de laisser son adresse au bureau du Journal, place Saint-Jean, n.º 3.

— On demande un jeune homme de 13 à 17 ans, pour apprenti Imprimeur: S'adresser chez le sieur Roger, imprimeur, Grande-rue de l'hôpital, n.º 14.

VUE AFFAIBLIE.

Un brevet de protection de S. M. LOUIS XVIII et de S. E. le ministre de l'intérieur vient d'être livré sur le rapport de la Faculté de Médecine de Paris, pour la poudre odorante de M. Laeyson, dont la découverte est due aux Américains. Cette poudre garantie à la propriété singulière de fortifier, de rétablir et de conserver la vue, sans qu'on la mette en contact avec les yeux: elle n'opère que par son odeur, qui manifeste son efficacité du moment même qu'on débouche la fiole sous les organes de la vue et de l'odorat. Outre qu'elle est un préservatif certain pour les personnes qui travaillent à la lumière, des exemples frappans et multipliés ont prouvés qu'elle rétablit la vue la plus faible; on peut en citer aux ministères mêmes, où elle a rétabli la vue après trente années d'usage de conserves; et plusieurs ambassadeurs, convaincus de ses effets, l'ont envoyée aux cours étrangères. Les pièces authentiques à l'appui de ce qu'on avance se lisent chez le dépositaire, M. Chambet, libraire, rue Lafont, n.º 2, à Lyon. Les fioles sont de 3 fr., et il y en a des doubles pour les personnes avancées en âge, et pour celles qui ont presque entièrement perdu la vue.

BIENS A L'ETRANGER.

GRANDE LOTERIE

Des sept terres de Zickau, Wolschow, Kogschitz, strunkau, Libietitz, Prestanitz et Oberstankau, Situées en Bohême.

Avec l'autorisation de S. M. l'empereur d'Autriche, on jouera par forme de loterie, sept domaines situés dans le cercle de Prachin, royaume de Bohême, à seize milles de la capitale de Prague.

Les biens dont la dénomination se trouve en tête de la présente annonce, sont situés dans une contrée riante, entourées de villes commerciales; ils comprennent douze villages, deux châteaux seigneuriaux, sept métairies, plusieurs fabriques et moulins; leur judiciaire est de 896,755 florins.

Le gagnant sera mis en possession de ces terres franches de dettes et d'hypothèques, et il lui sera compté en outre une somme de 20,000 florins valeur de Vienne en numéraire. Outre ce gain principal, il y en aura encore 4,615 seconds, parmi lesquels se trouvent des primes de fl. 50,000, 25,000, 10,000, jusqu'à fl. 15, qui s'élèvent ensemble à la somme de 221,685 florins valeur de Vienne.

Le tirage aura définitivement lieu à Vienne, le 1^{er} octobre 1821, en présence des autorités compétentes.

On peut avoir chez le soussigné, jusqu'au jour du tirage, des billets à 20 fr. chacun, ainsi que le prospectus français qui donnera tous les renseignements ultérieurs. Le soussigné s'engage à informer promptement du sort de leurs billets les personnes qui lui feront l'honneur de s'adresser directement à lui; en outre, il aura l'honneur de faire connaître en temps utile, par la voie de ce journal, les numéros qui auront obtenu les primes principales. Le payement des billets pourront se faire en traite sur Paris, Lyon, Bordeaux ou toute autre ville commerciale de France et de l'étranger.

On prie d'affranchir les lettres et les remises.

W. H. Reinganum, banquier, rue Zeil, n.º 13, à Francfort s. M.

COMMERCE.

Nouveau tarif des droits de magasinage au dépôt des denrées coloniales et des marchandises étrangères non prohibées admises au bénéfice de l'entrepôt à la douane de Lyon.

Bois de teinture 10 centimes par mois pour 100 kilogrammes.
Sucres terdes et bruts . . . 10 centimes . . . idem.
Cotons de toute espèce . . . 15 centimes . . . idem.

Cafés
Cacaos
Poivres 20 centimes . . . idem.
Gommes
Drogueries communes p. r. teinture

Indigos 50 centimes . . . idem.
Cannelles
Girofles
Muscades 75 centimes . . . idem.
Drogueries fines et médicinales

Cochenilles 75 centimes la balle ou juron.
Soies 75 centimes . . . id.
Fer en barre 10 centimes pour 100 kilogrammes et par mois.
Etains
Nacre de perles 20 centimes pour 100 kilogrammes et par mois.
Favons de baleines
Huile d'olive et autres
Vins étrangers, liqueurs, esprits, eau-de-vie, et autres liquides 30 centimes . . . id.
Thés 75 centimes pour 100 kilogrammes et par mois.
Safran 1 fr. par balle ou ballot de 100 kilogr. et par mois.

BOURSE DE LYON.—Cours du 27 août.

	Jours	Argent.	Lettres.
Amsterdam.	30		
id.	90	60	
Londres.	30		
id.	90	25 30	
Hambourg.	30		
id.	90	179	
Auguste.	30		
id.	60	247 112	
id.	90		
Madrid.	30	15 45	
Cadix.	30	15 55	
Lisbonne.	30		
Livourne.	30		
id.	60	505	
id.	90		
Milan.	30	1 514	
id.	90		
Gènes.	30		
id.	60	472	
id.	90		
Naples.	30	425	
id.	60		
id.	90		
Bâle.	30		
id.	90		
Francfort.	30		
id.	90		
Vienne eff.	30		
St-Petersb.	30		
Paris.	à vue	314	
id.	30	1 p. 916	
id.	60	1 114	
id.	90		
Bordeaux.	10		
id.	100		
Marseille.	10	178	
id.	30		
id.	60		
id.	90	1 112	
Montpellier.	10	114	
Nismes.	10		
Toulouse.	30		
Beaucaire.	foir.		
Piastres.			
Or. 20 et 40			
Escompte.		5 112	
Barres d'ar.			

BOURSE DE PARIS.—Cours du 24 août.

	Un Mois.	Trois Mois.
	Papier.	Papier.
Amsterdam.		
Hambourg.		
Berlin.		
Londres.		
Madrid eff.		
Cadix effec.		
Bilbao.		
Lisbonne.		
Porto.		
Genes effec.		
Livourne.		
Milan.		
Naples.		
Venise.		
Vienne eff.		
Auguste.		
Anvers.		
St-Petersb.		
Bâle.		
Francfort.		
Lyon.		
Bordeaux.		
Marseille.		
Montpellier.		
Or en barr. à 1000/1000, le k.	f c 3 f à 1000	
Or en barr. à 900/1000, le k.	f c 3 f à 1000	
Pièces de 20 et 40 f. agio.	f à f. p. 1000	
Quadruples neufs, la pièce.	f c. a f c.	
Ducats de Hollande et d'Aut.	f c. a f c.	
Arg. en barr. à 1000/1000, le k.	f c 3 f à 1000	
Anvers. à 900/1000, le k.	f c 3 f à 1000	
Piastres, la pièce.	f c 3 f à 1000	
EFFETS PUBLICS.		
Cinq p. 100 Cots. J. du 22 Mars 1821.		
Rec. de liq. au p. J. du 22 Mars 1821.		
Annuités à 4 pour 100 avec prime f. c.		
Annuités à 6 pour 100 f. c.		
Act. de la B. de F. J. du 1 ^{er} Juillet 1821.		
Rentes de Naples, 5 p. c. J. du 1 ^{er} Juill.		
Oblig. de la Ville. J. du 1 ^{er} Juillet 1821.		

Il n'y a pas eu de Bourse à Paris le 25 à cause de la fête de Saint-Louis.